

LE CONGRES DE VIENNE PAX TALLEYRANDA PAX EUROPA

Par Pierre Jean DamotteP

**« Il y a une lumière qui vient de l'esprit et une lumière qui vient de la conscience, il n'avait que l'une des deux et ce n'était pas la meilleure... mais il était le grand flaireur infallible de toutes les choses humaines, le diplomate de paix, le pondérateur de l'équilibre, et le conservateur économe de la vie des peuples ... » .
Lamartine**

L'histoire regorge plus de bâtisseurs d'empires que de bâtisseurs de paix. L'ordre établi à Vienne sous l'impulsion raisonnée de Talleyrand donnera à l'Europe environ près d'un demi siècle de paix.

Le Congrès de Vienne dont l'objet était d'établir un nouveau système d'équilibre européen, naquit du traité de paix du 30 mai 1814, dit Traité de PARIS.

Ce dernier avait résolu la paix avec la France mais il était dans l'impossibilité de résoudre immédiatement la situation des territoires issus de l'empire et devenus sans maître et donc disponibles. La question avait donc été renvoyée à un autre congrès qui devait fixer l'attribution de ces territoires.

La situation n'allait guère être facile pour la France Redoutée, isolée, vaincue, les puissances alliées allaient chercher à la minorer d'entrée de jeu, elle avait d'ailleurs le droit d'être représentée mais ne pouvait délibérer.

Le rôle du représentant du Roi de France fait Prince de Talleyrand Périgord par Louis 18 pour dissiper celui, trop encombrant, de Prince de Bénévent allait être capital.

Pour expliquer plus tard comment il était parvenu à se rendre maître de la situation Talleyrand résumera ses exploits un jour de mauvaise humeur en disant « j'ai boité »

L'année du Congrès est celle de ses 60 ans. Un autre personnage apparaît faisant oublier le prince de Bienauvant comme le décrivaient certains caricaturistes pour donner naissance à un autre homme d'Etat, un européen avant l'heure. Ces éminentes qualités de négociation jointes à une maîtrise de soi exceptionnelles auront raison d'un ensemble de hautes personnalités

Le masque impassible de son visage suscitera une aura de mystère qui s'élèvera telle la brume autour de la solitude de cet homme, solitude dans laquelle il puise sa force et sa confiance : SEUL il l'avait été dans sa révolte contre sa famille, dans ses tourments politiques personnels, et face à son handicap, seul, il l'était désormais FACE à L'EUROPE.

Talleyrand arrivera le 23 septembre 1814, à minuit, à l'Hôtel Kaunitz, résidence de l'Ambassade de France à Vienne, en compagnie, Dorothee de Périgord future duchesse de Dino,

Ses collaborateurs, l'attendent avec impatience et fébrilité, bien qu'ils aient une parfaite confiance en lui, l'inquiétude les domine, elle est fondée...

La veille de son arrivée, l'Angleterre représentée par Castlereagh, l'Autriche représentée par Metternich, La Russie par Nesselrode, la Prusse par Hardenberg et Humboldt, avaient pris une délibération fixant qu'elles conviendraient seules entre elles, de la distribution des pays devenus disponibles et qu'elles n'entreraient

en conférence avec la France et l'Espagne, qu'après accord entre elles, sur la distribution de l'Allemagne, de l'Italie et du Duché de Varsovie.

Talleyrand de son côté disposait naturellement des instructions de Louis XVIII, qu'il avait rédigé lui-même, incluant un alinéa lui permettant d'avoir une latitude certaine si besoin en était. Que disaient-elle ? en résumé que l'Autriche n'acquiert pas les états du Roi de Sardaigne, que Naples soit restituée à Ferdinand IV, que la Pologne entière ne passe point à la Russie, que la Prusse n'acquiert ni Mayence, ni la Saxe, du moins pas en totalité.

Quel programme ! Et comment l'imposer pour une Nation vaincue ! et pourtant

Au début les puissances alliées vont tout faire pour isoler la France. Ceci ne va pas désarçonner M. de Talleyrand qui, à cette tentative d'isolement, aura l'idée lumineuse d'inquiéter les 4 grands.

Il réunira les Etats Secondaires, eux-mêmes écartés des premiers conciliabules, et se posera en champion de la défense de leurs intérêts !, La France, réunie à l'Espagne, à la Suède, au Danemark, au Portugal, au Wurtemberg avait de quoi créer un contre-pouvoir bien embarrassant.

C'est alors, qu'au matin du 30 septembre, M. de Talleyrand fut invité ainsi que le Ministre espagnol, à une Conférence préliminaire, dont le seul but était de leur donner connaissance de ce que les quatre Cours avaient fait jusqu'ici.

Monsieur de Talleyrand réagira de façon calme mais énergique au texte du Protocole élaboré par les 4 leur demandant ce que l'expression puissances alliées pouvait bien signifier ce n'est plus contre Napoléon il est à l'Île d'Elbe, ce n'est plus contre la France la paix est faite, ce n'est pas contre le Roi de France il est garant de la durée de cette Paix, Messieurs, parlons franchement, s'il y a encore des puissances alliées, je suis de trop ici !

Il poursuivra son argumentaire en invoquant que la Présence d'un Ministre de Louis XVIII fait revivre le principe sacré de la légitimité, d'où découlent l'ordre et la stabilité. Montrer aujourd'hui que la France gêne vos délibérations, c'est dire que les vrais principes seuls ne vous conduisent plus, et que vous ne voulez pas être JUSTES ! et conclura qu'entre les deux dates celles du 30 mai et celle du 1er octobre 1814, date d'ouverture du Congrès rien ne pouvait exister .

Il remporta cette première manche laissant ses interlocuteurs pétrifiés sur place entre la fascination et l'incompréhension. Un second match attendait le Représentant français, celui avec le Tsar, ce dernier suite à cette scène, souhaitait savoir à quoi s'en tenir. ! mais chacun campa sur ses positions Aux velléités d'appropriation d'Alexandre qui les évoquaient au nom des convenances, Talleyrand exposa le Droit et la Légitimité !

Une nouvelle conférence avec les quatre grands fut organisée dans le but d'imposer à Talleyrand la prorogation de l'ouverture du congrès au 1er novembre. Il négociera son accord exigeant que l'on écrive que « l'ouverture formelle sera faite conformément aux principes de Droit Public »

L'introduction de cette mention était très importante. Talleyrand avait encore en mémoire, le dernière phrase du Tsar et souhaitait que l'on n'oublie pas le traité du 30 mai et les principes d'équilibre qui devaient régir l'attribution des territoires laissés sans maîtres. Il souhaitait concentrer ses efforts pour limiter les intentions gloutonnes de la Russie et de la Prusse.

Il dut pour remporter cette victoire, croiser le fer, l'agitation en effet, s'élevait. Le délégué prussien menaçait, le « droit public c'est inutile cela va sans dire que nous agissons selon les règles du droit public » « si cela va sans dire riposte Talleyrand, cela ira mieux en le disant ! » Le Prussien récidive, mais que fait ici le droit public ? « il fait que vous y êtes » répond Talleyrand.

Talleyrand se posait en champion du droit car il n'était pas dupe des intentions de ses « alliés » et la poursuite de son affrontement avec le tsar intransigeant au sujet de la saxe et de la Pologne renforçait ses craintes.

La rigidité russe lui permettra de démontrer à l'Autriche et à l'Angleterre le danger hégémonique que représentait pour eux Alexandre. Il y parviendra, et le détachement des deux dernières puissances de la Russie et de la Prusse sera concrétisé par le traité secret du 3 janvier 1815 avec l'Autriche et l'Angleterre.

Ce traité disposait qu'en cas de conflit, les trois pays aligneraient 150 000 hommes.

Talleyrand écrira le 4 janvier à Louis XVIII " Sire, la coalition est dissoute et elle l'est pour toujours. Non seulement la France n'est plus isolée, mais votre Majesté a un système fédératif, que 50 ans de négociations ne sembleraient pas pouvoir parvenir à le lui donner"

Cette alliance va limiter les appétits russes et prussiens qui n'auront qu'une partie des pays qu'ils convoitaient. Naples n'était cependant pas résolu. Le sort de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Italie, non plus. Le Congrès emporté dans ses valse étourdissantes s'enivrait et s'essouffait.

C'est alors que le destin, volonté du Tout Puissant, gronda. Comme pour sortir de leur torpeur festive les participants du Congrès (Talleyrand excepté) leur envoya son Génie : Napoléon était de retour. Un sentiment de panique gagna la frivolité et allait ressouder cette coalition que Talleyrand avait eu tant de mal à briser.

Il dut alors prendre l'initiative de rédiger une déclaration signée le 13 mars par les 8 puissances, et distinguant une fois encore Napoléon de la Nation Française et en le déclarant hors la Loi. Le 19 mars, Louis XVIII quittait les Tuileries en hâte, Talleyrand restait seul à Vienne.

Tout va se hâter. Le 20 mars les affaires suisses sont résolues. Quant à l'Italie, sa situation ne sera pas réglée facilement. Talleyrand obtient la réunification du Royaume des Deux sicile, qui repasse sous l'ancienne Dynastie.

Pour le reste de l'Italie, c'est l'Autriche qui dicte ses ambitions. En ce qui concerne les affaires papales, le Souverain Pontife, n'obtiendra pas exactement ce qu'il souhaite, même si le traité conclu lui rendra ses délégations de Ponté-Corvo, de Bénévent. L'Allemagne, grand souci du Congrès en sortira tout de même laïcisée et dotée d'une constitution qui se voulait libérale on parlera de Confédération germanique. Le 9 juin 1815, le Congrès était clos, les actes définitifs signés.

Talleyrand n'aura connaissance de Waterloo qu'en rejoignant Louis XVIII à Mons, le Roi voulait le voir rapidement, mais Talleyrand se déclara fatigué. Louis XVIII, vexé, partit dans la nuit. On prévint Talleyrand qui s'habilla en hâte. L'accueil du Roi qui descendit de sa voiture sera froid. Il écoutera à peine, celui qui venait de rendre à la France son rang européen et lui dit « Prince, vous nous quittez ? les eaux vous feront du bien. Vous nous donnerez de vos nouvelles ! » et il le laissa là. Talleyrand, sur certains points, allait commencer à regretter Napoléon, la Restauration, son œuvre, serait sa traversée du désert.

L'histoire est parfois férocement facétieuse, même pour les plus expérimentés, et l'on pourrait se laisser à penser que la France n'aime guère les hommes de talent, s'en servant pour son prestige et les desservant pour son repos...mais le destin n'est il pas un éternel va et vient...

Pierre Jean DAMOTTE

Extrait conférence Talleyrand

Modifiée décembre 2009